



le noeu f du mois de febvrier de l'an mil
 sept cent quarant quatre est nee et le mesme
 jour fut baptisé par moy vicaire soussigné
anne françoise merlen fille legitime de jacques
 françois berger de son stil au gondardeine en cette
 paroisse et d'anne bertine broniar, les parain et
 maraine ont estes antoine merlen pere grand
 de l'enfant et anne françoise limosin
 tante grande de la baptisée le parain a signé
 avec moy le jour mois an que dessus et la maraine
 a mis sa marque ordinaire ne scachant ecrire
 de ce interpellés

Antoine merlen

marque + d'anne
 françoise limosin
 J Reant vicaire